

Collecte des encombrants

Magog, le 19 juin 2023 – La collecte des encombrants approche à grands pas! C'est le moment de vous départir des gros objets qui ne rentrent pas dans vos bacs de matières résiduelles.

- Secteur B : 26 au 30 juin
- Secteur A : 3 au 7 juillet

Les encombrants sont des items de grande taille qui n'entrent pas dans le bac roulant. Les matières collectées sont destinées à l'enfouissement. Lorsque vos objets sont réutilisables, privilégiez le réemploi en faisant des dons auprès de votre entourage ou auprès des organismes communautaires de la région. Vous pouvez également favoriser le recyclage et la valorisation en vous rendant à l'écocentre sur les heures d'ouverture.

Pour connaître votre secteur (A ou B), consultez le ville.magog.qc.ca/secteurs-collectes.

Les citoyens ayant manqué leur jour de collecte peuvent contacter le Service GO pour demander un ramassage. Les demandes doivent être reçues avant le mercredi 12 juillet, à 16 h.

- En ligne : gomagog.com
- Par téléphone : 819 843-3333

Consignes importantes

- Déposez les encombrants en bordure de rue le dimanche précédant la semaine de collecte;
- Placez-les de manière sécuritaire (évitiez de faire des monticules);
- Placez-les à une distance minimale d'un mètre des bacs roulants pour ne pas empêcher leur levée;
- N'ajoutez pas de matières une fois la collecte effectuée; le camion sillonne le territoire pour un seul ramassage.



Encombrants acceptés

Pour connaître la liste des encombrants acceptés, consultez le ville.magog.qc.ca/encombrants.

Vous souhaitez vous départir d'un encombrant, mais il n'est pas accepté lors de la collecte? Apportez-le à l'écocentre!

Bien trier, ce n'est pas compliqué!

